

PREPROGRAMME MUSEOGRAPHIQUE

Préconisations et éléments techniques du DIA réalisé par la Maison des Minéraux.

Les partenaires attachent une importance au respect de l'environnement. Le maître d'œuvre veillera à préconiser, dans la mesure du possible, des procédés et des matériaux répondant à ces exigences.

Le maître d'ouvrage attache également une importance sur le partage et la redistribution des productions, des supports sous licence libre (Creative Commons BY-SA) et sous formats ouverts (interopérabilité), de manière à autoriser une réutilisation par le maître d'ouvrage mais aussi par d'autres acteurs intéressés.

L'espace scénographique devra aborder les 3 thèmes suivants :

- la géodiversité de la région Bretagne à travers une sélection de 29 faciès (roches) différents
- l'histoire géologique simplifiée de la région Bretagne
- l'usage des roches et les savoir-faire des carriers bretons

ORGANISATION DU JARDIN

Le jardin doit être réalisé dans un esprit champêtre. Le végétal doit dominer sur le minéral afin de mettre ce dernier en valeur (les roches sont des expôts et non des éléments de décor). Le jardin doit être un univers à part. L'entrée dans le jardin doit interpeller le visiteur. Un lieu qui réserve des surprises, un lieu malicieux. Un lieu pour se (re)poser. Un lieu pour apprendre. Un lieu pour créer.

Découpage du jardin en plusieurs espaces (zones).

- une zone d'entrée / accueil / sortie
- une zone de lopins "potager land-art" : exposer la géodiversité de la région Bretagne
- une zone "sciences de la terre" : exposer l'histoire géologique de la région Bretagne
- une zone "usages des roches" : exposer les savoir-faire des carriers bretons
- une zone de jeux (répartie sur les autres zones ?)

- une zone de stockage technique
- une zone de “détente”

Pour des raisons de “sécurité”, le jardin sera clos. Une palissade en bois déstructurée (l'aspect déstructuré participe au côté champêtre) sera installée en périphérie du jardin. Les limites végétales existantes seront conservées dans la mesure où elles remplissent la fonction de barrière naturelle. Le jardin sera fermé par un portail en acier ou en bois.

la zone d'entrée / accueil / sortie

L'entrée du jardin se fera au niveau de la partie haute du parking actuel. (cf. Document annexe n°07).

une zone de lopins "potager land-art"

Exposer la géodiversité de la région Bretagne.

Différents faciès de roches bretonnes exposeront cette géodiversité. La liste de faciès actuelle, réalisée par l'UNICEM Bretagne et la Maison des Minéraux, est arrêtée à 29 faciès différents. Cette liste pourra s'enrichir au cours du temps (ajout de nouveaux faciès).

Les matériaux (les faciès) seront issus de carrières bretonnes adhérentes de l'UNICEM Bretagne et transportés grâce à leurs moyens logistiques. Les matériaux seront de forme et de taille diverses en fonction de la nature de la roche en question. Les gros blocs seront sélectionnés in-situ (dans les carrières) par les géologues de la Maison des Minéraux. Les blocs longiformes seront privilégiés. Leur taille pourra atteindre 2 m de haut pour certains. Les autres matériaux seront de taille et de forme plus modestes pour la simple raison qu'ils devront être manipulés aisément.

Cette exposition de faciès sera mise en scène de manière artistique dans des lopins (cf. Document annexe n°09). Il est question d'attribuer un lopin par faciès.

Ces lopins seront réalisés en mode “land art” par des artistes-bénévoles. Les artistes-bénévoles seront encadrés par un scénographe dont la mission sera intégrée à celle du maître d'oeuvre.

La disposition des lopins sera prédéfinie et établie de telle sorte que le public (individuels, groupes, handicapés) puisse circuler aisément. Elle définira le parcours du visiteur.

Quelques limites, contraintes que nous avons imaginées :

- les lopins mesureront 2x2 m. Un bon compromis par rapport à la place disponible en périphérie pour un groupe, le volume de matériaux disponible pour l'oeuvre, la surface disponible sur le terrain.
- pas de contrainte de hauteur dans la limite des règles de sécurité et de l'harmonie de l'ensemble.
- les limites de lopins ne sont pas obligatoirement matérialisées.
- les matériaux annexes (autres que les pierres du faciès) sont limités à : du bois local résistant,

de l'acier oxydé.

Ces contraintes peuvent être discutées, précisées. Elles participent à l'harmonie du potager. Ces contraintes serviront de cadre créatif aux artistes-bénévoles.

Un cartel d'information sera installé dans chaque lopin. Ce cartel renseignera le nom de la roche, un descriptif succinct, sa provenance géographique (carte), son âge, son usage et un identifiant. Un QRcode sera également apposé afin que l'utilisateur accède à du contenu augmenté (cf. Document annexe n°06).

Une carte géologique de la Bretagne permettra de situer les différents faciès (avec possibilité d'ajouter des faciès)

une zone "sciences de la terre"

Exposer l'histoire géologique de la Bretagne

Cette zone exposera l'histoire géologique simplifiée de la région Bretagne. Le temps (étant linéaire jusqu'à preuve du contraire) pourra être symbolisé par une allée. Dans cette "allée du temps", les visiteurs découvriront les événements majeurs de l'histoire géologique de la Bretagne. Les faciès exposés dans les lopins seront intégrés dans cette histoire. Un pas de visiteur pourra représenter n millions d'années. Nous pourrions également intégrer les événements géologiques majeurs : apparition, disparition de telles ou telles espèces, présenter des schémas de paléogéographie, les grandes ères géologiques, etc. Elle précisera également l'information relative aux différentes familles de roches.

une zone "usages des roches"

Exposer les usages et les savoir-faire des carriers

Dans cette zone, il est question de fabriquer une cabane à bidouilles : un lieu de fabrication et d'expérimentation (cf. Document annexe n°08). Elle abritera du mobilier et des outils de travail, de petits fours ambulants pour la production de verre, de métaux, de chaux, de briques, etc. Les visiteurs pourront également apprendre à tailler, sculpter de la pierre, faire de la poterie, etc. Les animations pourront se réaliser dehors ou dans la cabane. Cette cabane doit pouvoir abriter un groupe de 20 personnes à l'intérieur et 60 personnes en extérieur. Cette dernière sera positionnée à proximité de l'enceinte nord de la Maison des Minéraux (future jonction avec le musée envisagée dans le projet de restructuration). Une étude plus approfondie sera nécessaire pour prendre en compte les attentes et les contraintes.

A proximité de cette cabane, un environnement scénique exposera les métiers et les savoir-faire des carriers.

une zone de jeux ou des jeux répartis sur les autres zones

Une zone de jeux réalisés avec des pierres (faciès sélectionnés). Ces jeux intégrés au parcours scénographique devront permettre aux visiteurs de manipuler ces roches, de découvrir leurs propriétés et les savoir-faire des carriers (cf. Document annexe n°09). Proposer des idées originales. Les jeux devront être résistants à l'usure et d'entretien limité.

une zone de stockage technique

Les matériaux seront stockés sur site. Il est important de prévoir un espace de stockage pour réserver des matériaux afin d'assurer le renouvellement et/ou l'entretien des lopins.

une zone de détente

Une zone de convenance (tables, bancs) devra être intégrée au projet.

LES CONTRAINTES IDENTIFIEES

Contraintes d'exploitation

- le jardin sera accessible à tous les publics, en individuel ou en groupes, en visite libre ou guidée.
- le jardin répondra aux différents critères d'accessibilité.
- le jardin pourra s'ouvrir de nuit (éclairage portatif, ou éclairage intégré ?).
- les contenus seront traduits en anglais.
- le jardin sera en accès libre en journée.
- l'entretien du jardin nécessitera peu de moyens. Privilégier la gestion différenciée.

Contraintes du terrain, du lieu d'implantation

- les caractéristiques physiques du terrain (topographie, nature du sol, plantations actuelles, etc.) (cf. Document annexe n°05).
- le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Crozon : terrain est situé en secteur 1NAL (secteur à vocation et caractère de loisirs, de tourisme et/ou sportif) (cf. Document annexe n°02)
- le terrain est situé en site inscrit. Recours à l'avis des architectes des bâtiments de France. (cf. Document annexe n°01)
- le jardin préfigure la restructuration du site de la Maison des Minéraux. L'intégration doit anticiper sur le futur schéma d'aménagement du musée et de ses abords (parkings, circulation, flux, etc.)

LES MISSIONS DE LA MAISON DES MINERAUX DANS LE PROJET

La Maison des Minéraux assiste le maître d'ouvrage et ses compétences seront activées par le maître d'œuvre.

La Maison des Minéraux pourra :

- concevoir et réaliser le dispositif d'accès aux contenus augmentés via Qrcode pour tablettes et smartphones (site web)
- participer à l'écriture des textes de l'exposition avec le maître d'œuvre
- assurer la conception et réalisation d'un livret, carnet de visite
- assurer la conception et réalisation des produits dérivés
- communiquer sur le projet, sur le site du projet ainsi que sur les réseaux sociaux.
- s'occuper de "recruter" les artistes-bénévoles qui réaliseront les premières œuvres land-art

LES DOCUMENTS ANNEXES

Ces documents seront également disponibles en téléchargement sur le site internet :

<http://www.maison-des-mineraux.org/data/potager>

- * Carte de situation géographique et les espaces naturels (Document annexe n°01)
- * Carte du zonage du Plan d'Occupation des Sols sur le secteur de Saint-Hernot (Document annexe n°02)
- * Vue aérienne - cadastre - Saint-Hernot (Fond Ortholittoral 2000) (Document annexe n°03)
- * Dimensions - surfaces - cadastre (Document annexe n°04)
- * Etat des lieux du terrain - photographies localisées et orientées sur le plan cadastral (Document annexe n°05)
- * Niveaux d'information & contenus augmentés (Document annexe n°06)
- * Esquisse d'aménagement du jardin (Document annexe n°07)
- * Esquisse de la cabane à bidouilles (Document annexe n°08)
- * Esquisse des lopins (Document annexe n°09)
- * Idées de jeux & construction (Document annexe n°10)